

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 30 janvier 2020

## **Année de la santé des végétaux : parlons de la protection des plantes !**

**L'ONU a proclamé 2020 Année internationale de la santé des végétaux. Ce n'est pas un hasard : seules des plantes saines permettent de garantir l'alimentation des 7,6 milliards d'habitants de la planète. En même temps, des maladies des végétaux et des ravageurs entraînent d'importantes pertes de récoltes et de qualité dans le monde entier et en Suisse. L'Union suisse des paysans veut empêcher l'introduction de nouvelles maladies et de nouveaux ravageurs, et s'engage pour que les plantes cultivées en Suisse restent aussi saines que possible. Si nécessaire, une protection efficace des plantes contre la détérioration doit toutefois demeurer possible pour continuer à approvisionner la population en aliments sains de proximité.**

Aujourd'hui, les offices fédéraux de l'agriculture et de l'environnement, ForêtSuisse, JardinSuisse, la Fédération suisse des jardins familiaux et l'Union suisse des paysans (USP) lancent officiellement l'Année internationale de la santé des végétaux. Le principal objectif est de prévenir l'introduction de nouveaux ravageurs, maladies et adventices en Suisse. Ces organismes nuisibles causent de gros problèmes dans l'agriculture : en 2014, la drosophile du cerisier a exercé ses ravages et fait pourrir le raisin, les petits fruits et d'autres fruits. Depuis, il est nécessaire d'intensifier les traitements aux insecticides dans les cultures touchées ou d'installer des filets de protection au prix d'un important travail, afin de réduire l'infestation à un niveau tolérable. La flavescence dorée entraîne la mort des vignes. Les services cantonaux ordonnent des traitements obligatoires aux insecticides pour empêcher la propagation de la maladie. En 2019, la punaise diabolique a provoqué des pertes chiffrées en millions de francs. Les poires, déformées par les piqûres de ce ravageur, sont devenues invendables, car leur aspect ne répondait plus aux exigences des acheteurs. La chrysomèle des racines du maïs a aussi atteint la Suisse, mais elle n'a pas (encore) réussi à s'installer grâce à l'assolement et à la rotation des cultures pratiqués depuis toujours dans le pays. D'autres nouveaux ravageurs sont déjà apparus dans les pays voisins : le scarabée japonais est associé à plus de 200 plantes hôtes potentielles, dont le maïs, la tomate, la cerise, la pomme et la vigne, mais aussi l'érable, le tilleul et les roses. La bactérie *Xylella Fastidiosa* peut infester plus de 300 plantes hôtes, dont la vigne et les fruits à noyau.

### **La santé des plantes aussi menacée par d'anciens fléaux**

C'est pourquoi l'USP et ses partenaires lancent un appel à la population qui part en vacances : il ne faut pas ramener de plantes, de fruits, de légumes, de fleurs coupées ou de semences à la maison. En même temps, l'USP veut aussi utiliser l'Année internationale de la santé des végétaux pour donner des informations générales sur la protection et la santé des végétaux. Il s'agit de faire connaître les nombreuses mesures préventives que les familles paysannes prennent pour protéger leurs cultures des maladies et des ravageurs : labours adaptés, assolements diversifiés, semences saines et variétés si possible résistantes. Or, ces mesures ne suffisent pas toujours à satisfaire les exigences de qualité élevées des commerçants, des transformateurs et des consommateurs. Étant donné que les familles paysannes vivent de la vente de leurs produits et qu'il n'existe pas forcément plusieurs parades à certains dangers, elles n'ont pas d'autre choix que de traiter les cultures infestées avec des produits phytosanitaires. En Suisse, les utilisateurs doivent obéir à toute une série de lois et de prescriptions strictes, et chaque produit fait l'objet d'une procédure d'homologation par la Confédération. Un nombre croissant d'agriculteurs pratiquant l'agriculture conventionnelle utilisent aussi des substances biologiques. Sans produits phytosanitaires, la production indigène diminue en moyenne de 20 à 40 %. Dans des cultures spéciales comme la vigne, la production maraîchère, l'arboriculture, les pommes de terres, les betteraves sucrières ou le colza, les pertes pourraient se révéler encore beaucoup plus importantes lors d'années pluvieuses. Sans produits phytosanitaires, la durée de conservation des aliments diminue, et les pertes durant le stockage augmentent, ce qui conduit à davantage de gaspillage alimentaire. Chaque réduction des rendements et les autres pertes nécessitent davantage d'importations. Il est indispensable de disposer de produits phytosanitaires pour continuer à approvisionner la population en aliments sains et de proximité.

### *Renseignements :*

*Martin Rufer, responsable Production, marché et écologie à l'USP, tél. 078 803 45 54*

*Barbara Steiner, Division Production végétale, tél. 076 533 59 90*

*www.sbv-usp.ch*